

## SEANCE DU 31 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le trente-et-un du mois de janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM. BARBEREAU Gérard, BUFFET Michel, CROISSET Jean-Michel, FOUCHER Evelyne. TOUCHAIN Yves, VANNEAU André, MANUEL Jacqueline, FUSIL Daniel, CHENNEVEAU Christelle, FRANCHET Eveline, PORNIN Frédérique, BERIAIM Michèle, DOMINGUEZ Pascal,

**Absents** : FRANCHET Jean-Louis,

Mme BERIAIM Michèle a été élue secrétaire de séance.

### **Demande de DETR 2013**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il faut autoriser le maire à solliciter la DETR 2013 pour la 3<sup>ème</sup> tranche de restructuration et d'extension du groupe scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le lancement de l'opération
- D'approuver le plan de financement suivant :
  - Coût estimé : 345.280€HT
  - DETR 2013 : 120.848 (35%)
  - Emprunt : 224.432€(65%)
- De donner tous pouvoirs au maire de signer toutes pièces pour mener à bien cette affaire

### **Réforme des rythmes scolaires**

Monsieur le maire informe le conseil municipal du calendrier de mise en place la réforme des rythmes scolaires. La commission école s'est réunie le mardi 29 janvier après avoir rencontré les enseignants et fit un sondage auprès des familles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander le report de cette réforme à la rentrée de septembre 2014 et de donner tous pouvoirs au maire pour mener à bien cette affaire.

### **ONF – Modification programme des travaux 2013**

Le conseil décide de modifier le programme de travaux 2013 comme suit :

<b>Nature de coupe</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Type de coupe</b>	<b>Surface</b>	<b>Modifications nécessaires</b>	<b>Type de vente</b>	<b>Mode de vente</b>
Amélioration	15U	Taillis	4.15ha	Non	Sur pied	Appel d'offres
Amélioration	16B	Amélioration petit bois	1.98ha	Non	Sur pied	Appel d'offres
Amélioration	17A	Amélioration petit bois	3.75ha	Non	Sur pied	Appel d'offres
Amélioration	18B	Amélioration petit bois	1.75ha	Non	Sur pied	Appel d'offres
Amélioration	1B	Cloisonnement	1.81ha	Non	Sur pied	Appel d'offres

### **Terrain ROULLET**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a rencontré les propriétaires de la parcelle AO748, qui lui ont déclaré être d'accord pour la céder à la commune au prix proposé par les Domaines, soit 17 863.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner tous pouvoirs au maire pour signer toutes pièces nécessaires pour mener à bien cette acquisition, notamment l'acte notarié.

### **Lagunage de Veillas**

Ce point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, Monsieur le maire demande au conseil s'il accepte d'en délibérer. Le conseil décide à l'unanimité d'accepter.

Monsieur le maire rappelle donc au conseil qu'un recours a été formé devant le Tribunal Administratif d'Orléans par les riverains de Veillas contre le dossier de déclaration d'agrandissement du lagunage de Veillas. Les riverains ayant soulevé des arguments contre l'étude menée à l'appui de ce dossier, après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de faire réaliser une étude complémentaire sur le site permettant notamment d'avoir l'avis d'un hydrogéologue afin de lever tous doutes éventuels et accélérer le dénouement du dossier. Il donne tous pouvoirs au maire pour signer toutes pièces afin de mener à bien cette affaire.

### **PADD**

Monsieur le maire rappelle au conseil qu'une commission générale a eu lieu juste avant la réunion de conseil, au cours de laquelle l'ensemble du conseil municipal a pris connaissance de tous les points discutés maintenant.

Le débat s'engage sur les modifications apportées depuis la dernière approbation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ces modifications.

### **Voyage de l'école**

Ce point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, Monsieur le maire demande au conseil s'il accepte d'en délibérer. Le conseil décide à l'unanimité d'accepter.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le budget prévisionnel établi par Monsieur Péré, Directeur de l'école à l'appui d'une demande de subvention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter à cette sortie le budget des livres de prix remis aux enfants en fin d'année, à l'exception des dictionnaires remis aux CM2 pour leur passage en 6<sup>ème</sup>, soit la somme de 1000€

### **Questions diverses**

**Anciens locaux scolaires :** Monsieur le maire expose au conseil municipal que les travaux de la deuxième tranche de l'école touchent à leur fin, mais ne seront probablement pas terminés pour les vacances de février. Il est plus sûr de programmer le déménagement des deux classes pendant les vacances de Pâques.

La question se pose de l'avenir des anciennes classes. Il a été décidé de les transformer en bibliothèque car celle-ci est trop à l'étroit dans ses locaux actuels. Cette transformation doit être étudiée. MM TOUCHAIN, FUSIL, CROISSET et VANNEAU se portent volontaires pour étudier cette transformation, en compagnie de M. TELLIER, responsable de la bibliothèque.

### **Propriété de Veillas :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le matin même, il était à Paris afin d'assister à la lecture des conclusions du rapporteur public du Conseil d'Etat sur ce dossier. Il

informe le conseil que toutes les conclusions étaient favorables à la commune de Dhuizon et qu'il faudra attendre la décision définitive du Conseil d'Etat qui devrait intervenir sous 2 à 4 semaines.

### **SIEOM**

Monsieur VANNEAU, délégué au SIEOM, informe le conseil qu'un bureau d'études à été mandaté afin d'optimiser les tournées de ramassage des ordures ménagères et qu'il a relevé des points noirs en matière de sécurité. Les solutions proposées seront étudiées par le SIEOM prochainement.

Monsieur le maire, constatant l'épuisement de l'ordre du jour, lève la séance à 21H30.